

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-12-2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du quatrième trimestre, l'actif de SICAV SECURITY a été employé en des liquidités et quasi liquidités à des taux se situant en dessus de la limite de 20% fixée par le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2015, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 28 Janvier 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE au 31-12-2015
(exprimé en dinar)

		<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 -	Portefeuille titres	879 962	877 919
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1 250 454	271 123
	Obligations et valeurs assimilées	3.2 629 508	606 796
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	223 031	221 093
	Placements monétaires	3.4 211 289	216 023
	Disponibilités	11 742	5 070
AC2 -	Créances d'exploitation	-	-
Total Actif		1 102 993	1 099 012
<u>PASSIF</u>			
PA1 -	Opérateurs créditeurs	3.6 1 098	1 111
PA2 -	Autres créditeurs divers	3.7 261	258
Total Passif		1 359	1 369
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 -	Capital	3.8 1 068 481	1 068 574
CP2 -	Sommes distribuables	33 153	29 069
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	47	36
	Sommes distribuables de l'exercice	33 106	29 033
Actif Net		1 101 634	1 097 643
Total Passif et Actif Net		1 102 993	1 099 012

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2015 au 31-12-2015
(exprimé en dinar)

		Période du 01-10-15 au 31-12-15	Exercice clos le 31-12-15	Période du 01-10-14 au 31-12-14	Exercice clos le 31-12-14
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	8 240	36 541	7 506	35 681
Dividendes		-	6 330	-	6 723
Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 240	30 211	7 506	28 958
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	2 619	10 369	2 074	7 368
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 859	46 910	9 580	43 049
CH1 - Charges de gestion des placements	3.9	(3 250)	(12 973)	(3 229)	(12 626)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		7 609	33 937	6 351	30 423
CH2 - Autres charges	3.10	(303)	(1 218)	(404)	(1 385)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 306	32 719	5 947	29 038
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(21)	387	(141)	(5)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 285	33 106	5 806	29 033
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		21	(387)	141	5
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		815	(13 269)	35 155	39 670
Frais de négociation de titres		-	-	(136)	(145)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		72	521	(9 447)	(8 451)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 193	19 971	31 519	60 112

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-2015 au 31-12-2015

(exprimé en dinar)

	Période du 01-10-15 au 31-12-15	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-14 au 31-12-14	Exercice clos le 31-12-2014
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	8 193	19 971	31 519	60 112
Résultat d'exploitation	7 306	32 719	5 947	29 038
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	815	(13 269)	35 155	39 670
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	72	521	(9 447)	(8 451)
Frais de négociation des titres	-	-	(136)	(145)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	(28 890)	-	(25 752)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	(807)	12 910	(6 107)	9 734
a / Souscriptions	47 924	173 209	24 818	56 976
Capital	47 473	169 515	23 517	55 068
Régularisation des sommes non distribuables	(929)	(468)	653	800
Régularisation des sommes distribuables	1 380	4 162	648	1 108
b / Rachats	(48 731)	(160 299)	(30 925)	(47 242)
Capital	(48 275)	(156 659)	(29 392)	(45 182)
Régularisation des sommes non distribuables	945	268	(743)	(804)
Régularisation des sommes distribuables	(1 401)	(3 908)	(790)	(1 256)
Variation de l'actif net	7 386	3 991	25 412	44 094
AN4 - <u>Actif net</u>				
Début de période	1 094 248	1 097 643	1 072 231	1 053 549
Fin de période	1 101 634	1 101 634	1 097 643	1 097 643
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>				
Début de période	64 743	63 926	64 288	63 317
Fin de période	64 695	64 695	63 926	63 926
Valeur liquidative	17,028	17,028	17,171	17,171
AN6 - Taux de rendement annualisé	2,98%	1,81%	11,70%	5,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS AU 31-12-2015

(exprimés en dinar)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2015 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2015 un montant de 250 454 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2015	% de l'actif net
Actions	16 735	96 817	207 379	18,82%
Banque de Tunisie	2 000	3 601	18 000	1,63%
CEREALIS	1 830	12 353	6 917	0,63%
ENNAKL	2 000	21 400	23 376	2,12%
Magasin Général	875	6 181	20 020	1,82%
MONOPRIX	2 160	6 111	30 251	2,75%
ONE TECH	4 000	26 000	27 960	2,54%
SFBT	3 020	11 611	67 497	6,13%
UIB	850	9 560	13 358	1,21%
Titres OPCVM	413	42 730	43 075	3,91%
CAP OBLIG SICAV	413	42 730	43 075	3,91%
Total	17 148	139 547	250 454	22,73%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 4^{ème} trimestre 2015 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30-09-2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Cout d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2015
Titres OPCVM	54 599	18 062	30 003	29 931	72	42 730
CAP OBLIG SICAV	54 599	18 062	30 003	29 931	72	42 730
Total	54 599	18 062	30 003	29 931	72	42 730

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2015 un montant de 629 508 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2015	% de l'actif net
Emprunts des sociétés :	5 200	419 001	427 362	38,79%
ATL 2013-2	600	60 000	60 444	5,49%
ATTIJARI LEASING 2015	1 000	100 000	100 510	9,12%
ATTIJARI BANK SUB 2015	500	50 000	54 219	4,92%
BTK 2012/1	700	40 001	40 260	3,65%
CHO COMPANY 2009	600	30 000	30 004	2,72%
CIL 2015/2	500	50 000	50 527	4,59%
HL 2013/2	300	24 000	25 163	2,28%
UIB 2009/1	500	35 000	35 752	3,25%
UIB 2011/1	500	30 000	30 483	2,77%
Emprunts d'état :	1 100	195 850	202 146	18,35%
BTA 5,5% MARS 2019	100	95 850	99 418	9,02%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	100 000	102 728	9,33%
TOTAL	6 300	614 851	629 508	57,14%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des emprunts des sociétés au cours du 4^{ème} trimestre 2015 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30-09-2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2015
Emprunts de sociétés	87 501	50 000	17 500	-	120 001
ATTIJARI BANK SUB 2015	-	50 000	-	-	50 000
CHO COMPANY 2009	37 500	-	7 500	-	30 000
BTK 2012/1	50 001	-	10 000	-	40 001
Total	87 501	50 000	17 500	-	120 001

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8 240 DT pour la période allant du 01-10-2015 au 31-12-2015 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2015 au 31-12-2015	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-2014 au 31-12-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des actions (dividendes)	-	6 330	-	6 723
Revenus des obligations et valeurs assimilées	8 240	30 211	7 506	28 958
Total	8 240	36 541	7 506	35 681

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2015 à 211 289 DT et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2015	% de l'actif net
PLT 01032016 ATB	110	110 000	110 434	10,02%
PLT 26012016 ATB	100	100 000	100 855	9,16%
Total	210	210 000	211 289	19,18%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2 619 DT pour la période allant du 01-10-2015 au 31-12-2015 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du quatrième trimestre 2015 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2015 au 31-12-2015	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-2014 au 31-12-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des placements à terme	2 619	10 369	2 074	7 368
Total	2 619	10 369	2 074	7 368

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1 098 DT au 31-12-2015 contre 1 111 DT au 31-12-2014.

3.7- Note sur les autres créiteurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Exercice clos le 31-12-2015	Exercice clos le 31-12-2014
TCL	9	9
Retenue à la source	159	156
Redevance CMF	93	93
Total	261	258

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 7 386 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	101
Variation de la part Revenu	7 285
Variation de l'Actif Net	7 386

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 01-10-2015

Montant:	1 068 380
Nombre de titres:	64 743
Nombre d'actionnaires :	43

Souscriptions réalisées

Montant:	47 473
Nombre de titres émis:	2 840
Nombre d'actionnaires nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	(48 275)
Nombre de titres rachetés:	2 888
Nombre d'actionnaires sortant:	2

Capital au 31-12-2015

Montant:	1 067 578 (*)
Nombre de titres:	64 695
Nombre d'actionnaires :	42

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-10-2015. La valeur du capital en fin de la période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-10-2015 au 31-12-2015).

Ainsi la valeur du capital en fin de la période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début de période	1 067 578
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	815
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	72
Frais de négociation de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables de la période	16
Capital au 31-12-2015	1 068 481

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2015 au 31-12-2015	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-2014 au 31-12-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Frais de Gestion	3 250	12 973	3 229	12 626
Total	3 250	12 973	3 229	12 626

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du quatrième trimestre 2015 s'élève à 3 250 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et aux autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01-10-2015 au 31-12-2015	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-2014 au 31-12-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Redevance CMF	275	1 099	274	1 070
TCL	27	117	28	111
Autres impôts et taxes	-	-	100	200
Autres charges	-	1	2	4
Total	303	1 218	404	1 385